

TROPHÉE JACQUES ROBLIN – INTER CLUBS MX 125cc – 250cc – 450cc SAISON 2025

Course par équipes de 3 pilotes du même Club. Les pilotes devront porter le même maillot.
Sur un circuit homologué pour 45 pilotes.

ARTICLE 1 – EPREUVE

Elle sera réservée aux machines : classe 1, classe 2 ou classe 3

ARTICLE 2 – PILOTES ADMIS

Ouvert à tous les pilotes âgés au minimum de 15 ans (13 ans pour les 125cc)

Toutes classes : Ouvert à tous les pilotes possédant une licence NJ3C, NCO, Inter, Inter Jeune ou championnat d'Europe.

Le Trophée Jacques ROBLIN est réservé aux licenciés FFM dans un club de la Ligue Motocycliste Régionale Centre-Val de Loire.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT SUR L'EPREUVE

Un club peut présenter plusieurs équipes. Il y aura maximum 44 équipes.

Les engagements se feront en ligne via le site Internet : <https://ffm.engage-sports.com> 6 jours minimum avant l'épreuve.

Montant total 120 € par équipe, non remboursables (locations transpondeurs incluses).

ARTICLE 4 - FORMAT DE L'EPREUVE

Pilote 1	Pilote 2	Pilote 3
essais libres 15mn	essais libres 15mn	essais libres 15mn
manche qualificative 12mn + 1T	manche qualificative 12mn + 1T	manche qualificative 12mn + 1T

On cumule les points des pilotes, les 22 équipes les plus rapides sont qualifiées pour le Trophée Jacques Roblin, les 15 moins rapides iront en Consolante.

TROPHÉE JACQUES ROBLIN		
Manche 1	Manche 2	Manche 3
Pilotes 1 et 2	Pilotes 1 et 3	Pilotes 2 et 3
20 mn + 1 T	20 mn + 1 T	20 mn + 1 T

CONSOLANTE JACQUES ROBLIN		
Manche 1	Manche 2	Manche 3
Pilotes 1 et 2	Pilotes 1 et 3	Pilotes 2 et 3
15 mn + 1 T	15 mn + 1 T	15 mn + 1 T

4.1 – Entrainement

Tout coureur qui n'aura pas satisfait aux vérifications administratives et techniques au plus tard à 8h30 le matin de l'épreuve se verra refuser le départ sauf décision contraire du Jury.

NOTA : La participation aux essais libres est obligatoire. Tout pilote n'ayant pas participé aux essais libres sera exclu.

Les machines devront obligatoirement être équipées du transpondeur pour les essais libres.

4.2 – Manches qualificatives

Les manches qualificatives se dérouleront sur une période de 12 mn + 1T, l'entrée en grille se faisant par tirage au sort.

A partir du moment où la première moto quittera le parc d'attente, plus aucun pilote ne sera autorisé à participer à la course.

4.3 – Manches

L'entrée en grille sera la suivante :

Les coureurs se placeront sur la grille de départ, un par un, en fonction du classement établi après les Manches qualificatives. Ils choisissent leur emplacement à la grille en commençant par un coureur de l'équipe la mieux placée, suivi d'un coureur de l'équipe étant la deuxième mieux placée, puis un coureur de la troisième meilleure équipe, et ainsi de suite jusqu'à ce que le premier coureur de chaque équipe qualifiée ait pris sa position.

- **3 manches de 20 minutes + 1 tour pour le Trophée**
- **3 manches de 15 minutes + 1 tour pour la Consolante**

En cas de force majeure ou pour des motifs valables, ce temps pourra être diminué par décision des Commissaires Sportifs, avec l'accord du Délégué de la Ligue, avant le départ d'une manche, à la stricte condition que tous les concurrents en soient avertis avant le départ de cette manche. Cette décision devra être mentionnée dans le rapport de clôture.

Deux manches consécutives devront être séparées par un intervalle compris entre 45 et 75 minutes.

4.4 – Classements

1 ^{er} = 1 pt	2 ^{ème} = 2 pts	3 ^{ème} = 3 pts	4 ^{ème} = 4 pts	5 ^{ème} = 5 pts	6 ^{ème} = 6 pts	7 ^{ème} = 7 pts
8 ^{ème} = 8 pts	9 ^{ème} = 9 pts	10 ^{ème} = 10 pts	11 ^{ème} = 11 pts	12 ^{ème} = 12 pts	13 ^{ème} = 13 pts	14 ^{ème} = 14 pts
15 ^{ème} = 15 pts	16 ^{ème} = 16 pts	17 ^{ème} = 17 pts	18 ^{ème} = 18 pts	19 ^{ème} = 19 pts	20 ^{ème} = 20 pts	21 ^{ème} = 21 pts
22 ^{ème} = 22 pts	23 ^{ème} = 23 pts	24 ^{ème} = 24 pts	25 ^{ème} = 25 pts	26 ^{ème} = 26 pts	27 ^{ème} = 27 pts	28 ^{ème} = 28 pts
29 ^{ème} = 29 pts	30 ^{ème} = 30 pts	31 ^{ème} = 35 pts	32 ^{ème} = 32 pts	33 ^{ème} = 33 pts	34 ^{ème} = 34 pts	35 ^{ème} = 35 pts
36 ^{ème} = 36 pts	37 ^{ème} = 37 pts	38 ^{ème} = 38 pts	39 ^{ème} = 39 pts	40 ^{ème} = 40 pts	41 ^{ème} = 41 pts	42 ^{ème} = 42 pts
43 ^{ème} = 43 pts	44 ^{ème} = 44 pts	45 ^{ème} = 45 pts				

On retiendra les 5 meilleurs résultats de chaque équipe pour établir le classement final du Trophée

4.5 – Récompenses

Les 3 premières équipes seront récompensées.

ARTICLE 5 - PRESCRIPTION

Les prescriptions du règlement général des championnats de Ligue Mx, du règlement technique Mx, des Règles Techniques et de Sécurité et du présent règlement seront applicables à la manifestation.